

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du lundi 11 décembre 2023 à 14h30

Ce compte-rendu sera adopté définitivement en séance du 28 mars 2024

Présents :

Représentant les résidents : Dominique GUILLERM, Gwénola GUILLOU, Philippe DISARBOIS

Représentant les familles : Nicole DISSAUX-BOILAY

Représentants les organismes de protection des majeurs : Eva NICOT (*Association Tutélaire du Ponant*)

Représentant les bénévoles : Corinne SALAUN (*centre social L'Astérie*)

Représentant l'organisme gestionnaire : Soeur Louise Adama (*responsable de la communauté*), Anne ANDRE (*Directrice*), Noémie SOUSSET (*resp. aff. générales, communication, qualité, relations usagers, partenariats*), Dr Christel JAUDINOT (*médecin coordonnateur*)

Représentant la municipalité : Nathalie BATHANY (*adjointe aux seniors, au handicap et à l'inclusion*).

Représentant les associations : Nadya SERS (*Citoyenneté et Vieillesse*),

Excusés : Josiane KERFOURN (*représentante des résidents*), Marie-Catherine PONCEY-DUBOUCHET (*représentante des familles*), Françoise THOMAS-TOULOUZOU (*France Alzheimer*), Pascal RIPAUT et Valérie EVEN (*représentant le personnel*), Françoise MORVAN (*adjointe à la vie sociale*).

1. Validation du PV de la séance précédente

Pas de remarques particulières, le PV de la séance du 11 septembre 2023 est validé.

2. Plaquette de communication

La Commission Des Usagers de l'Hospitalité a travaillé sur une plaquette de communication sur le rôle des représentants des usagers et du Conseil de Vie Sociale. Ce modèle a été adapté à la Résidence de Plougastel depuis le début d'année 2024 et comporte un encart pour une photo de groupe des membres du CVS.

La prise de cette photo de groupe n'a pour le moment pas été possible. N. Sousset propose aux membres du CVS de diffuser la plaquette sans cette photo afin de ne pas priver les usagers de ce support d'information. Les membres du CVS valident cette proposition. La photo pourra être ajoutée au support ultérieurement.

La plaquette est jointe à ce compte-rendu.

3. Questions diverses suites aux permanences et rencontres familles

Restauration

Remarques de manque de laitages au diner, pâte des quiches et pizza dure et température des plats trop faible. A.André informe le CVS de la présence d'un nouveau diététicien depuis juillet qui a réalisé un diagnostic et état de lieux des fonctions restauration/nutrition. Afin de mettre en action les observations relevées, la Résidence a créé un CLAN (Comité de Liaison Alimentation Nutrition) et des commissions restaurations plus fréquentes, animés par le diététicien. Les représentants des résidents et des familles au CVS sont invités.

Les commissions menus permettront de recueillir l'avis représentatif des résidents sur les menus et de faciliter l'adaptation des recettes à leurs envies et souhaits. L'aspect nutrition sera également traité dans ces instances.

Etat d'avancement du projet de jardin

Le budget 2024 sera déficitaire pour la 2nde année consécutive. Un devis de réfection des allées du parc a été signé récemment, les travaux devraient démarrer en avril 2024. Une étude de prix est en cours pour la réfection de l'espace vert entourant les villages du Pôle Alzheimer (Les Glénan, La Fontaine Blanche).

Organisation équipe de nuit

Certains résidents souhaitent un passage de l'équipe de nuit dès le début de nuit, et ne souhaitent pas être dérangés en cours de nuit. A. André informe que l'équipe de nuit est composée d'un(e) infirmier(e) et 6 aides-soignants. Les

situations et souhaits individuels seront communiqués aux professionnels concernés. Parfois le temps de réponse aux sonnettes paraît long pour les résidents.

Animations

Les résidents et leurs proches souhaitent un renfort des animations dans les villages pour les résidents les moins mobiles. A. André annonce que l'équipe d'animation a été renforcée d'une animatrice à temps plein depuis l'été, sur un contrat d'un an avec un financement partiel de l'état. Le partenariat avec le centre social l'Astérie permet de compléter le panel des activités proposées. Le recours aux bénévoles est important et doit être encadré par la formalisation du projet d'animation de la Résidence. Les équipes soignantes ont toute liberté de proposer également des temps d'animation dans la mesure de leurs possibilités.

4. Tarifs et budgets

A. André informe que le Conseil Départemental augmente le prix de journée hébergement de 5% au 1er janvier 2024. Il s'agit notamment de rattraper le retard historique des tarifs pratiqués dans le département par rapport au territoire Français.

L'association Citoyenneté et Vieillessement récuse cette augmentation qui ne fait que reporter sur les résidents l'absence de vraie politique nationale pour le grand âge.

Une séance exceptionnelle de CVS est proposée le 25 janvier pour présenter le budget.

5. Résultats évaluation HAS

L'établissement a été évalué les 17 & 18 octobre par un cabinet accrédité par la Haute Autorité de Santé. Cette évaluation concerne tous les établissements médico-sociaux français, elle a lieu tous les 5 ans. Le référentiel d'évaluation comporte plus de 150 critères notés de 1 (pas du tout satisfaisant) à 4 (très satisfaisant).

N. Sousset annonce les notes globales très bonnes :

- Chapitre 1 : l'accompagnement des résidents : 3,97/4
- Chapitre 2 : Les équipes de professionnels : 3,86/4
- Chapitre 3 : L'organisation de l'établissement : 3,97/4.

Le Conseil de Vie Sociale remercie tous les participants à l'évaluation et félicite l'ensemble des professionnels pour ces excellents résultats qui traduisent l'implication de tous dans la qualité et la sécurité des soins et des accompagnements.

Le rapport complet est joint à ce compte-rendu.

6. Présentation plan bleu

Il constitue le plan global de gestion des risques des établissements médico-sociaux pour faire face à tout type de crises et de situations sanitaires exceptionnelles (SSE) susceptibles de les impacter. Il s'agit de décrire l'organisation de l'établissement et les pratiques à mettre en œuvre lors de ces situations exceptionnelles.

N. Sousset présente le Plan Bleu de la Résidence de Plougastel qui repose sur la mise en œuvre d'une cellule de crise chargée de coordonner la situation, et sur la présence de procédures anticipées pour chaque type de crise.

Cela concerne notamment les épidémies, la canicule, l'incendie, les coupures d'énergie (électricité, gaz, eau), les pannes ou attaques informatiques, les événements extérieurs (inondation, évaluation, confinement).

Nos partenaires tels que la municipalité ou les autres établissements de santé ou médico-sociaux du territoire peuvent être associés à la gestion de crise. Le plan bleu est joint à ce compte-rendu.

7. Suivi des événements indésirables et des plaintes et réclamations

Comme initié lors du précédent CVS du 11 septembre 2023, les indicateurs relatifs à ces dispositifs seront mis à l'ordre du jour de chaque séance de CVS.

Evènements indésirables (= dysfonctionnements internes) : environ 350 par an.

Thèmes les plus déclarés : agressivité physique des résidents, restauration, problèmes techniques.

Chaque situation est traitée par le(s) professionnel(s) concernés et peut faire l'objet d'une analyse approfondie si besoin. Un plan d'action peut être mis en place afin d'éviter que les dysfonctionnements ne se reproduisent.

Plaintes et réclamations : environ 20 par an auprès de la direction. Problématiques individuelles relatives au soin ou à l'accompagnement, vues en équipe. Une réponse écrite individuelle est toujours apportée.

Ces 2 dispositifs ont pour but d'améliorer et sécuriser les soins et les accompagnements.

8. Calendrier CVS 2024

Gouter de fin d'année de la municipalité : demain mardi 12/12 pour les résidents.

Vœux de la direction générale aux professionnels et partenaires : vendredi 19 janvier.

Vœux et galette des rois pour les familles et les résidents : lundi 29 janvier.

Dates de réunion du CVS pour 2024 :

- Lundi 28 mars de 14h30 à 16h
- Jeudi 24 juin
- Lundi 30 septembre
- Lundi 9 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45.

Dominique Guillerm
Président du CVS

Nicole Dissaux-Boilay,
représentante des familles